

# Lettre sur la formation professionnelle

No 1/2011

## Table des matières

- Page 2 | Avenir de la formation professionnelle: «La Suisse est à la formation professionnelle ce que la Finlande est à PISA»  
Page 5 | Réseau de formation: «Pensons branche pour assurer la relève!»  
Page 6 | Nouveaux contrats d'apprentissage: A envoyer avant le 24 juin  
Page 6 | Journée intercantonale de l'apprentissage: La formation professionnelle sur les ondes  
Page 6 | Rédaction de la Lettre sur la formation professionnelle: L'équipe compte un nouveau membre

Informations de l'Office de l'enseignement secondaire du 2<sup>e</sup> degré et de la formation professionnelle (OSP), tél. 031 633 87 28, osp@erz.be.ch  
Lettre sur la formation professionnelle sur internet: www.erz.be.ch/lfp  
Sur commande comme Newsletter: berufsbildungsbrief@erz.be.ch

## Conseil pour la formation professionnelle Des départs et de nouveaux visages

*Chassé-croisé au Conseil pour la formation professionnelle: au début de l'année, cinq nouveaux représentants ont pris place au sein du comité qui conseille la Direction de l'instruction publique sur toutes les questions stratégiques en lien avec la formation professionnelle afin de remplacer cinq membres sortants, dont certains siégeaient depuis de longues années.*

Fin 2010, le Conseil pour la formation professionnelle a donc pris congé de plusieurs membres méritants. Parmi eux, Fabio Tanner qui, après 23 ans de bons et loyaux services, a démissionné en raison de son âge. Par sa personnalité, il a marqué le Conseil dont il a également été président durant plusieurs années. Le professeur Karl Weber a lui aussi choisi de se retirer pour la même raison. Depuis dix années, il était le porte-parole du monde scientifique au sein du Conseil. Oliver Fahrni (Union syndicale), Hanspeter Kolb (hautes écoles spécialisées) et Ruedi Steiner (LEBE) ont également décidé de quitter leurs fonctions.

### De nouveaux visages

L'Office de l'enseignement secondaire du 2<sup>e</sup> degré et de la formation professionnelle remercie tous les membres

démissionnaires pour le remarquable travail qu'ils ont effectué et l'engagement dont ils ont fait preuve en faveur de la formation professionnelle. Pour les remplacer, cinq personnalités font leur entrée au Conseil: Ruedi Flückiger (secrétaire de KV Bern), Jürg Schweri (Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle), Beda Moor (Union syndicale), Martin Wiederkehr (hautes écoles spécialisées) et Thomas Etter (LEBE). Beat Künzi (Union professionnelle suisse de l'automobile) reste président du Conseil.

### Conseil stratégique

Le Conseil pour la formation professionnelle joue un rôle majeur dans le domaine de la formation professionnelle dans le canton de Berne. Il conseille la Direction de l'instruction publique sur toutes les questions stratégiques en lien avec la formation professionnelle, la formation continue et l'orientation professionnelle. Il prend position sur les principaux actes législatifs et les décisions de financement et est habilité à déposer des demandes auprès de la Direction de l'instruction publique. Ses 15 membres viennent de différents horizons (économie, syndicats, formation, etc.). Deux d'entre eux sont issus de la partie francophone du canton. ma

## Avenir de la formation professionnelle

*En Suisse, la formation professionnelle se porte bien. Les ordonnances de formation ont été révisées durant les cinq dernières années pour la plupart des professions et correspondent aux exigences actuelles du monde du travail. Les plans d'études cadres des écoles supérieures ont été adaptés aux conditions minimales*



*de l'ordonnance fédérale. Des discussions sont en cours à propos d'une nouvelle loi sur la formation continue.*

*Il nous faut malgré tout nous reposer sans cesse cette question: la main d'œuvre que nous formons correspond-elle effectivement à la demande du marché du travail?*

*Ces derniers temps, diverses institutions se sont penchées sur l'avenir de la formation professionnelle (pages 2 à 4). Elles relèvent notamment le manque de main d'œuvre qualifiée dans les nouvelles branches des services, les technologies de l'information et de la communication, l'économie financière et la santé. Que faut-il faire face au recul des effectifs d'élèves et au besoin persistant de personnel qualifié?*

*La discussion doit avoir lieu et ne devrait pas être comprise comme une attaque contre le système dual. Ce système est flexible. Il s'adapte aux changements et permet à tout un chacun de se réorienter constamment. La discussion offre par conséquent une chance d'identifier les nouveaux enjeux et de maintenir la formation professionnelle en bonne santé.*

Theo Ninck, chef de l'OSP,  
theo.ninck@erz.be.ch

Editorial



# «La Suisse est à la forma

*La formation professionnelle est devenue une pomme de discorde en Suisse. En témoignent plusieurs livres, études et prises de position politiques (voir encadré). La formation professionnelle a-t-elle un avenir? Si oui, quels défis devra-t-elle relever? Nous avons interrogé l'expert en formation Stefan C. Wolter\* pour en savoir plus.*

ROLF MARTI

*Commençons par trois affirmations et trois réactions rapides. Première affirmation: La formation professionnelle est une vache sacrée. Pour oser la critiquer, il faut s'armer d'une bonne carapace.*

**S. W.:** Pendant longtemps, la formation professionnelle a été un modèle de formation qui allait de soi. Ses partisans n'avaient pas d'arguments à fournir pour la justifier. La situation a changé avec la crise des places d'apprentissage des années 90. Aujourd'hui, on a tout à fait le droit de critiquer la formation professionnelle et il y a aussi des gens pour répondre à ces critiques.

*Deuxième affirmation: La formation professionnelle est un modèle dépassé. La Suisse a besoin de plus de diplômés de l'enseignement supérieur.*

**S. W.:** Non et deux fois non. Premièrement, la formation professionnelle n'est pas un modèle dépassé mais un modèle de réussite et elle le restera tant qu'elle saura s'adapter aux changements. Deuxièmement, la Suisse n'a pas besoin en premier lieu de diplômés de l'enseignement supérieur mais seulement d'un nombre suffisant de personnes qualifiées à tous les niveaux de formation.

*Troisième affirmation: La formation professionnelle donne un avantage concurrentiel à la Suisse en tant que pôle économique de production. Elle doit donc être renforcée.*

**S. W.:** Je suis d'accord avec la première partie de l'affirmation. En revanche, je ne cautionne aucun renforcement de la formation professionnelle si par ce terme, on entend une extension de la formation professionnelle au détriment des autres voies. Pour moi, il n'y a aucune raison qu'il en soit ainsi.



**Pour Stefan C. Wolter, «la formation professionnelle n'est pas un modèle dépassé mais un modèle de réussite.»**

PHOTO: ZGV

*Ces trois affirmations montrent à quel point la formation professionnelle fait l'objet de controverses actuelles. Selon vous, quelle est son importance dans le paysage suisse de la formation?*

**S. W.:** Les deux tiers des jeunes suisses entrent dans la vie active après avoir suivi une formation professionnelle. Voilà qui en dit long sur son importance. Ce qui distingue notre système éducatif, c'est le bon équilibre entre formation professionnelle et formation générale – au gymnase et dans les hautes écoles – que nous avons réussi à instaurer. Nous n'attendons pas qu'un seul et unique modèle de formation pourvoie à tous les besoins humains et économiques comme le font certains pays qui eux, ne misent que sur la formation générale et dans lesquels, même pour être cuisinier, il faut suivre des études en haute école. Chez nous, le mélange bien dosé de théorie et de pra-

tique nous permet de fournir à la fois de la recherche et des produits de pointe, de verser des salaires élevés et de compter peu de chômeurs.

*Est-ce la raison pour laquelle l'étranger s'intéresse soudainement à la formation professionnelle suisse?*

**S. W.:** Sur le fond, oui. Mais il y a aussi une autre raison, tout à fait triviale celle-là: la formation professionnelle suisse n'existe sur le plan international que depuis que des travaux scientifiques sont publiés en anglais.

*Comment notre formation professionnelle est-elle perçue à l'étranger?*

**S. W.:** Les gens montrent beaucoup d'intérêt, et c'est peu dire: on se bouscule à nos portes! La Suisse est à la formation professionnelle ce que la Finlande est à PISA. Ce qui est particulier dans notre formation professionnelle, c'est qu'en met-

# Formation professionnelle ce que

tant l'accent sur l'aspect pratique, nous parvenons à motiver des jeunes qui n'apprécient pas l'école à se former. Dans d'autres pays, beaucoup décrochent après la scolarité obligatoire.

*Alors tout va bien pour la formation professionnelle ou y a-t-il aussi des défis auxquels elle doit faire face?*

**S. W.:** Oui bien sûr, il y en a. Le plus grand, c'est l'évolution démographique. Avec le recul du nombre d'élèves, les élèves doués entrent plus facilement au gymnase. La formation professionnelle doit donc réfléchir à la manière dont elle peut tirer son épingle du jeu dans la concurrence pour attirer les talents. Il y a aussi une pression sociale qui s'exerce en faveur de l'intégration des élèves plus faibles. Et ce n'est pas chose facile compte tenu du fait que le taux de diplômés du secondaire II dépasse déjà les 90% en moyenne en Suisse et que les exigences posées par le marché du travail sont toujours plus élevées.

*Que doit faire la formation professionnelle pour rester attrayante pour les jeunes talents?*

**S. W.:** Elle doit convaincre les parents et les enseignants qu'elle ouvre des perspectives de carrière aussi bonnes que des études en haute école. Parce que c'est vrai, et presque personne ne le sait. Les entreprises doivent de leur côté mieux encourager la maturité professionnelle. Celles qui ne veulent pas former de candidats ou candidates à la maturité professionnelle ne peuvent pas se plaindre de ne pas trouver d'apprentis talentueux.

*Et comment la formation professionnelle doit-elle réagir à la volonté de la société de mieux intégrer les élèves plus faibles?*

**S. W.:** Elle a déjà réagi par exemple en proposant la formation professionnelle initiale de deux ans. Nous ne pouvons toutefois étendre cette offre que dans la mesure où le marché du travail le permet. Les offres transitoires ont aussi un rôle important parce qu'elles préparent les jeunes à l'apprentissage. Malheureusement, elles sont souvent décriées par des personnes qui pensent que la formation professionnelle devrait accueillir ces jeunes directement. Il faut pourtant rester réaliste: d'après l'étude PISA, au sortir de

l'école obligatoire, 15% des élèves ne remplissent pas les conditions pour entamer un apprentissage. Vu sous cet angle, la formation professionnelle fait déjà plus que ce que l'on est en droit d'attendre d'elle.

*Autre sujet. La Suisse fait venir chaque année de l'étranger 30'000 cadres diplômés de l'enseignement supérieur. Produisons-nous trop peu de diplômés au tertiaire?*

**S. W.:** Ce chiffre donne une vision déformée de la réalité. Toutes les infirmières étrangères sont par exemple comptabilisées comme diplômées du tertiaire, parce qu'à l'étranger, les personnes souhaitant exercer ce métier se forment au tertiaire. De plus, la Suisse est un pays particulièrement attractif pour les diplômés de l'espace européen. Ils peuvent gagner deux à trois fois plus, même dans des métiers pour lesquels leur diplôme n'est pas nécessaire. Le besoin en diplômés du tertiaire n'est donc pas aussi élevé que le suggère la statistique de l'immigration. Je pense que la Suisse produit suffisamment de diplômés à ce niveau.

*Pourtant, nombreux sont ceux qui réclament que l'Etat investisse davantage dans la formation professionnelle supérieure.*

**S. W.:** Cela ne serait guère profitable à la formation professionnelle supérieure.

*Pourquoi?*

**S. W.:** Parce que s'agissant de la formation professionnelle supérieure, c'est l'économie qui décide de ce qui est enseigné et contrôlé. C'est pourquoi les formations proposées sont au plus près des besoins du marché du travail. Si l'Etat investissait plus, il faudrait un système de gouvernance comparable à celui des universités ou des hautes écoles spécialisées: les professeurs décideraient de ce qui est enseigné et l'Etat contrôlerait les établissements. La liberté de décision des milieux économiques a donc un prix.

*Dernier thème. L'artisanat et l'industrie forment la moitié des apprentis. Pourtant seul un tiers des actifs travaille dans ce secteur. La formation professionnelle est-elle réellement en phase avec le marché du travail?*

**S. W.:** Oui, sinon nous aurions plus de chômeurs.

*Comment expliquer alors cette contradiction?*

**S. W.:** Beaucoup d'apprentis suivent une seconde formation et deviennent des professionnels appréciés dans des domaines qui relèvent du secteur tertiaire: un cuisinier qui effectue une formation supplémentaire de chef de service peut devenir gérant d'hôtel, une polymécanicienne qui a complété son apprentissage par une formation de marketing peut être directrice des ventes dans un atelier de machines. Ces personnes sont précieuses pour l'économie car elles ont commencé en bas de l'échelle et ont une connaissance approfondie de leur secteur. Elles comprennent les exigences de la pratique et celles du marché. C'est l'une des raisons qui expliquent la bonne compétitivité de notre économie.

*Là encore, tout va bien donc?*

**S. W.:** Evidemment, il existe des professions qui forment trop d'apprentis car ce sont des professions qui présentent une bonne «rentabilité», comme installateur-électricien. Mais il existe aussi des professions dont on ne peut commencer l'apprentissage qu'après un diplôme du secondaire II, comme garde-frontière, policière, pilote ou infirmière. Un grand nombre d'élèves s'engage dans ces voies. Encore une fois, les statistiques du chômage ne font état d'aucun problème. Si certaines branches devaient rencontrer des difficultés de recrutement trop importantes, elles proposeraient tôt ou tard les formations professionnelles initiales correspondantes. C'est ce qui s'est passé pour la nouvelle profession d'agent relation client CFC. Dans ce domaine, nous pouvons faire confiance au marché.

*Après ce que vous avez dit, inutile de vous poser la question qui fâche, à savoir: la formation professionnelle existera-t-elle toujours dans vingt ans?*

**S. W.:** Non, effectivement, ce n'est pas nécessaire ...

\*) Stefan C. Wolter dirige le Centre suisse de coordination pour la recherche en éducation (CSRE), enseigne l'économie de l'éducation à l'Université de Berne et assure notamment la présidence du groupe d'experts OCDE sur la formation professionnelle.

# la Finlande est à PISA»

## Etudes sur la formation professionnelle

Union suisse des arts et métiers

### Rapport 2010 de l'usam

Le rapport sur la formation professionnelle de l'Union suisse des arts et métiers (usam) place le maintien du système dual au premier plan. Principaux objectifs et demandes:

- Standards de formation: l'usam préconise des standards de formation mesurables au passage entre l'école obligatoire et l'apprentissage et une diminution des ruptures d'apprentissage par une meilleure préparation au choix professionnel.
- Moins d'«expertite»: l'usam déplore que la formation professionnelle devienne de plus en plus l'affaire d'experts et que les organisations du monde du travail aient été réduites au rôle d'exécutants des décisions prises par les autorités. La voix des milieux économiques devrait à nouveau peser davantage.
- Plus de subventions fédérales: l'usam demande à l'Etat 500 millions de francs supplémentaires pour la formation professionnelle supérieure. Les hautes écoles ont reçu chaque année six milliards de francs contre 140 millions pour la formation professionnelle supérieure. L'usam fonde sa demande sur le principe ancré dans la Constitution de l'équivalence des différentes filières de formation.

Télécharger: [www.sgv-usam.ch](http://www.sgv-usam.ch)

Avenir Suisse

### L'avenir de l'apprentissage

Le laboratoire de réflexion de l'économie suisse attribue de bonnes notes au système dual. Celui-ci contribue largement au bien-être et à la compétitivité de la Suisse et conduit des jeunes de tous horizons au marché du travail. Avenir Suisse juge nécessaire d'agir dans les domaines suivants:

- Services: l'artisanat et l'industrie forment davantage de jeunes qu'il n'en faut sur le marché du travail, alors que le nombre d'apprenti-e-s formés par le secteur des services est insuffisant par rapport à la demande. Avenir Suisse exige 20'000 places d'apprentissage supplémentaires dans les domaines des TIC, des biotechnologies, du conseil et de la santé.
- Tertiaire: La Suisse manque de diplômés du tertiaire. L'afflux de personnel en provenance de l'UE en est la preuve. Avenir Suisse veut donc élargir le mode dual au degré tertiaire afin d'inciter les candidats à la maturité à effectuer un apprentissage.
- Reconnaissance internationale: Pour que la formation professionnelle demeure attrayante, la Suisse devrait s'engager avec d'autres pays en faveur d'une reconnaissance internationale des diplômes.

Télécharger: [www.avenir-suisse.ch](http://www.avenir-suisse.ch)

Académies suisses des sciences

### Avenir de la formation en Suisse

Les Académies suisses des sciences esquissent dans leur Livre blanc une vision de la formation pour l'année 2030 portant sur tous les degrés et types de la formation. Pour les auteurs, la formation est la principale ressource stratégique de notre pays. Ils voient la Suisse comme une société de la connaissance et réclament davantage de diplômés et diplômées de l'enseignement supérieur. L'objectif pour 2030 est que deux tiers des élèves d'une volée obtiennent un diplôme du tertiaire.

Dans les médias et dans les débats publics, ce passage a été fréquemment assimilé à la demande d'un taux de maturités de 70 pour cent. Or rien de tel n'apparaît dans le Livre blanc. Les propos de l'auteur principal, le professeur Walther Zimmerli, ont déclenché de vives discussions. Lors d'une interview avec la Neue Zürcher Zeitung (NZZ), il a déclaré que la formation professionnelle est un modèle dépassé et qu'en Allemagne, son étoile est déjà en train de pâlir. Bientôt, a-t-il poursuivi, il n'y aura plus assez de places d'apprentissage qui satisferont aux exigences professionnelles accrues. Rien de tel non plus dans Le Livre blanc.

Télécharger: [www.academies-suisses.ch](http://www.academies-suisses.ch)

Confédération et cantons

### Rapport sur l'éducation en Suisse

Le deuxième rapport national sur l'éducation demandé par la Confédération et les cantons livre une vue d'ensemble du système éducatif et de ses effets. Les différents niveaux de formation sont évalués sur la base de critères d'efficacité, d'efficience et d'égalité des chances.

Le rapport délivre une bonne note à la formation professionnelle en ce qui concerne l'offre et la réactivité aux mutations sociales et économiques. Selon lui, la formation professionnelle initiale permet aux trois quarts des apprenti-e-s d'acquérir un titre dans la profession souhaitée et la formation en deux ans avec attestation a réduit le risque de ruptures d'apprentissage. Le nombre croissant de personnes obtenant la maturité professionnelle montre que l'apprentissage offre aussi des possibilités d'évolution aux jeunes faisant preuve de capacités supérieures à la moyenne.

Pour ce qui est de la formation professionnelle supérieure, le rapport déplore le manque de bases pour la recherche. Des résultats récents ont toutefois montrés que les élèves d'une école supérieure ne paient pas tellement plus pour leur formation que les étudiants d'une haute école.

Commande: [www.skbf-csre.ch](http://www.skbf-csre.ch)



# «Pensons branche pour assurer la relève!»

*La loi fédérale sur la formation professionnelle permet à des entreprises de se mettre en réseau pour former des apprenti-e-s. Dans le Jura bernois, 7 entreprises de Malleray-Bévilard ont joué les pionnières en 2007 en regroupant leurs forces pour offrir aux jeunes motivés par la mécanique une formation de polymécanicien-ne attractive. Interview de Nicolas Curty, directeur d'AFManagement SA à Malleray et administrateur de ce réseau.*

FLORENT COSANDEY

*M. Curty, pour quelles raisons la Filière de formation POLYMECANICIEN a-t-elle vu le jour?*

**N. C.:** Nous sommes partis du constat qu'un nombre insuffisant de jeunes s'intéressent à la mécanique, en particulier ceux qui ont un bon bagage scolaire. Notre objectif premier était donc de revaloriser notre branche et de la rendre attractive, afin de disposer d'une relève de qualité.

*Quelles sont les entreprises qui composent ce réseau?*

**N. C.:** Notre réseau est composé de 7 entreprises basées à Malleray et à Bévilard, à savoir Affolter Technologies SA, Charpié SA, DC Swiss SA, José Gerber SA, MW Programmation SA, Schaublin Machines SA et Sylvac SA.

*Combien d'apprentis suivent actuellement cette filière de formation?*

**N. C.:** Nous avons actuellement 7 apprentis polymécaniciens dans notre réseau. Les premiers apprentis ont commencé leur formation en 2007 et se verront délivrer leur CFC en juin 2011. Nous offrons 3 places d'apprentissage par année.

*Comment les apprenti-e-s sont-ils formés au sein des entreprises du réseau?*

**N. C.:** Nous avons établi un plan de formation définissant précisément les stages successifs dans chaque entreprise du réseau. Par ailleurs, les cours interentreprises ont lieu au ceff, lequel nous organise également des cours de préparation aux examens. Enfin, nous offrons à nos apprentis la possibilité de suivre



**La formation en réseau ouvre de larges horizons aux apprenti-e-s.**

PHOTO: AFMANAGEMENT

les cours menant à la maturité professionnelle.

*Comment s'est formé ce réseau?*

**N. C.:** Nous avons tout d'abord défini la collaboration entre les 7 entreprises partenaires à travers des conventions et des règlements financiers. Nous avons ensuite demandé une aide financière auprès de la Confédération. Nous avons enfin été aidés dans nos démarches par la Chambre d'économie publique du Jura bernois et la Section francophone de l'Office de l'enseignement secondaire du 2<sup>e</sup> degré et de la formation professionnelle.

*Quels sont les avantages, pour votre entreprise, d'une formation en réseau?*

**N. C.:** Pour nous, l'avantage se situe surtout au niveau de l'image que nous présentons en matière de formation. L'image

de la branche et de la profession sont également revalorisées. Notre démarche est avant tout altruiste. Pensons «branche» pour assurer la relève!

*Et quels sont les avantages pour vos apprentis?*

**N. C.:** La formation est très attractive pour les apprentis car elle leur ouvre de larges horizons. Durant leur cursus, ils découvrent une large palette de machines, de savoir-faire, de formateurs et d'environnements professionnels.

*Quels sont les points auxquels il faut être attentif lorsque l'on forme en réseau?*

**N. C.:** A mes yeux, il doit y avoir un véritable esprit d'équipe entre les différents partenaires. Les règles du jeu doivent être claires et acceptées par tous. Le réseau ne fonctionne pas si une des entreprises essaie de tirer la couverture à elle.

*Quel premier bilan tirez-vous de ce réseau près de 4 ans après son lancement?*

**N. C.:** A ce stade, le bilan est très réjouissant. Nous avons d'excellents apprentis et nous sommes motivés à continuer de promouvoir cette manière de former. Je trouve toutefois regrettable qu'il n'y ait pas plus de jeunes de bon niveau scolaire qui s'intéressent à la formation de polymécanicien et, de manière générale, aux professions techniques. Nous avons un grand travail à faire pour attirer les jeunes vers nos métiers. Nous avons en tous les cas de nombreuses idées en tête, comme la mise sur pied de journées portes ouvertes ou l'organisation d'un grand stand de promotion au Salon de la formation.

Pour plus d'informations sur la Filière de formation POLYMECANICIEN: [www.filierepolymecanicien.ch](http://www.filierepolymecanicien.ch)

## Former en réseau, c'est facile!

La voie du réseau peut concerner des entreprises qui remplissent individuellement toutes les conditions pour former, comme le montre l'exemple de la Filière de formation POLYMECANICIEN. Elle peut aussi s'avérer intéressante pour des entreprises qui individuellement ne remplissent pas ou plus l'ensemble des conditions requises pour former des apprenti-e-s. Pour toute question sur la constitution d'un réseau d'entreprises formatrices, vous pouvez contacter la Section francophone de l'OSP: 032 486 07 90.



## Nouveaux contrats d'apprentissage A envoyer avant le 24 juin

L'Office de l'enseignement secondaire du 2<sup>e</sup> degré et de la formation professionnelle prie les entreprises formatrices d'envoyer leurs nouveaux contrats d'apprentissage d'ici au 24 juin 2011. L'affectation des élèves aux classes des écoles professionnelles est effectuée sur la base des contrats reçus. Il est certes possible de transmettre des contrats après cette date mais, dans ce cas, les apprentis et apprenties concernés seront affectés aux écoles ayant encore des places disponibles, qui pourront être sensiblement plus éloignées.

Les contrats d'apprentissage peuvent être remplis et transmis en ligne, mais il est aussi toujours possible de les envoyer par la poste (voir adresse en marge).

[www.erz.be.ch/contrat-apprentissage](http://www.erz.be.ch/contrat-apprentissage)

Journée intercantonale  
de l'apprentissage

## La formation professionnelle sur les ondes

Mercredi 4 mai 2011, neuf cantons et 17 radios locales privées organiseront ensemble un programme pour faire décou-

vrir aux jeunes les possibilités de carrière qu'offre la formation professionnelle. La Journée intercantonale de l'apprentissage est organisée pour la troisième fois et aura pour objectif de promouvoir la formation professionnelle auprès du grand public. Dans le canton de Berne, les radios associées à cette journée sont BEO, Canal 3, Capital FM, Energy Bern, RJB et Neo <http://journeeapprentissage.ch>

Rédaction de la Lettre  
sur la formation professionnelle

## L'équipe compte un nouveau membre

Sandra Kündig vient renforcer dès maintenant l'équipe de rédaction de la Lettre sur la formation professionnelle. La responsable de la formation professionnelle de la Ville de Berne coordonne au sein de l'administration municipale l'engagement des différentes Directions pour assurer une formation professionnelle de qualité.



## Lettre sur la formation professionnelle

1/11 – mars 2011

Information de l'Office de l'enseignement secondaire du 2<sup>e</sup> degré et de la formation professionnelle (OSP)  
Parution 3 fois par an

### Publication:

Direction de l'instruction publique,  
Office de l'enseignement secondaire  
du 2<sup>e</sup> degré et de la formation  
professionnelle, Kasernenstrasse 27,  
case postale, 3000 Berne 22,  
Tél. 031 633 87 12, Fax 031 633 87 29,  
[osp@erz.be.ch](mailto:osp@erz.be.ch), [www.erz.be.ch/formation-professionnelle](http://www.erz.be.ch/formation-professionnelle)

### Rédaction:

Sibylle Brenner (OSP), Lea Coburg  
(OSP), Florent Cosandey (OSP),  
Daniel Hurter (GIB Berne), Sandra  
Kündig (ville de Berne), Marianne  
Marending (OSP), Rolf Marti  
(komma pr), Daniel Roth (Swisscom)

### Composition graphique:

eigenart, Stefan Schaer, Berne

### Impression:

Rickli+Wyss AG, Berne

### Numéro 2/2011:

A paraître la semaine 24